



Nombre de conseillers

En exercice : 29  
Présents : 27  
Représentés : 1  
Absents : 1

Le Vendredi 29 Janvier 2021, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Ville de Chamonix Mont-blanc, s'est réuni , sous la présidence de **M. Eric FOURNIER,**

**Etaient présents :**

M. Eric FOURNIER, Mme Aurore TERMOZ, M. Bernard OLLIER (En visio), M. Claude JACOT, M. Jean-Michel COUVERT, Mme Elisabeth ALVARINAS, Mme Marie Noëlle FLEURY, M. Hervé VILLARD, Mme Juliette MARTINEZ, Mme Karine MIEUSSET, M. Laurent COLLIGNON, Mme Michèle RABBIOSI, M. Patrick DEVOUASSOUX, M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN, M. Yvonick PLAUD, Mme Léa DEVOUASSOUX, M. Pierre CARRIER, Mme Elisabeth CHAYS (En visio), Mme Charlotte DEMARCHI, M. Jonathan CHIHI-RAVANEL, Mme Aurelie BEAUFOUR (En visio), M. Patrick BETTIN, Mme Isabelle MATILLAT, M. Olivier NAU, Mme Françoise TRAPPIER, M. Jean FABRE, Mme Isabelle COLLE (En visio)

**Absent(e)s représenté(e)s :**

Mme Elodie BAVUZ donne pouvoir à M. Yvonick PLAUD (En visio à compter de 21 H 30)

**Absent(e)s excusé(e)s**

M. François-Xavier LAFFIN

**Secrétaire de séance : Mme Juliette MARTINEZ**

**COMMUNICATIONS DU MAIRE**

M. Eric Fournier donne la parole à M. Claude Jacot qu'il remercie ainsi que les membres de la commission de sécurité pour le travail fourni depuis plusieurs jours, liés aux conditions météorologiques. M. Claude Jacot explique la situation, le pic connu, les PIDA effectués et le travail collectif avec les remontées mécaniques, les services de sécurité.

M. Eric Fournier rappelle le contexte économique et la situation telle qu'elle est connue. Une réunion se déroule ce lundi 1<sup>er</sup> février à Matignon, pour évoquer le sujet des remontées mécaniques.

M. le Maire remercie la cellule COVID et l'examen qu'elle fait de l'ensemble des dossiers de manifestations, rappelle la campagne de vaccination à Sallanches, cite les contacts pris afin de permettre une possibilité de vaccination à Chamonix à la mi-mars, en fonction des arrivées des vaccins.

Il indique que 51 résidents de l'EHPAD ont été vaccinés avec une première injection en cette fin de semaine. Il remercie les agents et personnels de santé qui se sont engagés sur la campagne de tests fin décembre.

Il remercie les organisateurs et dirigeants de clubs sportifs, leur adaptabilité, leur acceptation des modifications à mettre en œuvre. Il félicite les clubs pour leur résilience, et cite les activités qui ont pu se dérouler.

Il indique la fréquentation touristique et souligne les difficultés auxquelles ils ont fait face. Il comprend la grande souffrance de certaines catégories de socio-professionnels, les collectivités, le Département, la Région, travaillent pour apporter les aides indispensables.

Il rappelle les activités proposées à Noël, la nécessité de respect des règles sanitaires et juridiques qu'il faut comprendre et partager.

La montagne sait s'adapter, la Vallée a capacité à se réinventer, aux côtés des activités ski. se réinventer. Il rappelle le dispositif régional, fonds Région Unie pour les micros entreprises (100 000 €) et le fonds Hôtels/Restauration, 250 000 € versés par la Région, aux côtés de la communauté de communes et de la commune avec les exonérations accordées. Il faut accompagner le commerce, la plateforme « Mon commerce à Chamonix » est créée pour cela.

Il remercie le CCAS et les services sociaux, pour l'accompagnement des personnes en difficulté.

Madame Aurore Termoz précise que la commune a su s'adapter en particulier la mise en place de colis solidaires, en plus de l'aide à la prise en charge des frais de restauration scolaire, de l'aide à l'énergie, en addition de ce qui se fait habituellement.

Madame Elisabeth Alvarinas indique que plus de 1000 colis de Noël ont été apportés par les élus et donnés aux personnes de plus de 75 ans. L'EHPAD a également bénéficié de cette aide, avec l'organisation d'un goûter pour les personnes hébergées, qui le temps d'un après-midi, ont eu l'impression d'avoir une vie sociale.

M. Eric Fournier fait part de la réunion du premier comité de pilotage de la ZFE (Zone à Faible Emission) le 20 janvier, il remercie les collègues élus des quatre autres communautés de communes de la Vallée de l'Arve, d'avoir accepté la mise en œuvre de cette zone avec l'aide de l'ADEME. Il rappelle que les collectivités n'y sont pas obligées. L'Etat sera en première ligne, en pression de la part de nos collectivités, dès lors qu'il sera constaté une amélioration au fil des ans, pour aller au-delà. Il indique avoir reçu le président de l'ADEME pour la signature la convention « Cit'Ergie ». Il indique que la vallée couvre, grâce à sa production hydro-électrique et des autres énergies renouvelables, 110 % sa consommation d'énergie globale (avant l'ouverture de la centrale de Tacconnaz), tous secteurs confondus, l'habitat, le tourisme, les remontées mécaniques. Chamonix est une collectivité à énergie positive et améliorera encore ce résultat, avec les projets en cours.

Il souligne la réunion du comité de la Conférence Transfrontalière Espace Mont-Blanc. Un point a été fait sur Alcotra, ce qui permettra d'apporter des ressources d'investissement aux collectivités.

Il souhaite la réussite du Kandahar, sans public, personne n'y a assisté, seuls l'organisation et les équipes avaient possibilité d'être sur site.